

# ASSUREZ LA STABILITÉ FINANCIÈRE DE VOS CLIENTS

**PRÉVOYANCE  
ACTIVANCE PRO**

Commissionnement  
variable  
de 0 à 20%

## > Faites bénéficier vos clients de la nouvelle formule offre prévoyance dédiée aux professionnels indépendants

Le professionnel indépendant est l'homme clé de son entreprise. En fonction de son secteur d'activité, chaque professionnel a des besoins spécifiques.

Avec les prestations forfaitaires en euro, vous pouvez **apporter une réponse adaptée à chacun.**

## > Vauban Humanis a créé Activance Pro, une offre adaptée à vos clients professionnels indépendants

Vos clients souhaitent préserver la situation financière de leur foyer et protéger leurs proches ?

**Accompagnez-les dans la construction de leur projet personnalisé :** ensemble, composez les prestations dont ils ont besoin et choisissez les montants de chacune des prestations forfaitaires, exprimées en euro :

### Composez les prestations <sup>(1)</sup>... choisissez les montants <sup>(2)</sup>

|   |                         |
|---|-------------------------|
| • Des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail | de 10 € à 300 €/jour    |
| • Une rente d'invalidité                                | de 300 € à 9 000 €/jour |
| • Un capital décès                                      | de 10 000 € à 600 000 € |
| • Une rente de conjoint                                 | de 100 € à 5 000 €/mois |
| • Une rente éducation                                   | de 50 € à 1 000 €/mois  |

### Nouveau !

Des indemnités journalières complémentaires pour faire face aux frais professionnels en cas d'arrêt de travail de 10 € à 150 €/jour

### Bon plan Loi Madelin

Activance Pro est éligible à la loi Madelin. Vos clients bénéficient d'un avantage fiscal en déduisant les cotisations\* de leur revenu imposable.

\* uniquement les cotisations pour les prestations en rente pour le décès et l'invalidité, ainsi que celles pour le versement des indemnités journalières (dans les limites fixées par la loi).

## > Notre volonté : la satisfaction client

Les adhésions et les prestations sont gérées par les services de gestion Vauban Humanis. Dans le cadre de sa démarche qualité globale, nous affichons, grâce à la certification ISO 9001, notre label qualité sur l'ensemble de nos métiers (Santé, Prévoyance, Retraite et Action sociale). Cette certification assure au quotidien une véritable dynamique dans les échanges des équipes qui favorise le partage d'un objectif commun : améliorer la satisfaction client.



## > Pour en savoir plus

Cette nouvelle offre est déjà disponible sur votre Espace Courtier en cliquant sur "Tarificateur Activance Pro" : faites vos devis sur cette nouvelle interface simple, rapide et performante ! N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur Vauban Humanis pour obtenir vos codes d'accès à votre espace personnel ou pour toute information complémentaire.

**N° Vert 0 800 05 23 60**  
appel gratuit

(1) La garantie invalidité, la garantie indemnités journalières en cas d'arrêt de travail et la garantie frais professionnels ne peuvent être souscrites sans une des garanties de base décès (capital décès ou rente de conjoint ou rente éducation).

(2) par tranche de 10 €, 100 € ou 10 000 € selon les prestations.

Groupe Smiso Mutuelle des Cadres - Mutuelle N°324 310 614 soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité, membre du Groupe Humanis, association Loi 1901 et du GIE Vauban Humanis - 8, bd Vauban, 59000 Lille - RCS Lille 487 454 340. Mutuelle affiliée à la FNIM (Fédération Nationale Indépendante des Mutuelles) Siège social : 8, bd Vauban, 59024 Lille Cedex.

[www.vaubanhumanis.com](http://www.vaubanhumanis.com)

**Vauban  
Humanis**  
Groupe Humanis